

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN PARÉ, président de la commission
 Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire
 M. GAÉTAN LEBEAU commissaire
 Mme STÉPHANIE WELLS, analyste

**PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME
DU QUARTIER DES GARES (PPU)**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 17 juin 2015, 19 h
Basilique-Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110, rue Mansfield
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 JUIN 2015
MOT DU PRÉSIDENT..... 1

MÉMOIRES

Phyllis Lambert - Chantier de l'Arbre de rue 3
Steve Shanahan - Conseiller de ville..... 15
Pierre Bélec- SOVERDI 23
Pamela Salgado, Gaétan Roberge - Coopérative d'habitation de la Montagne Verte..... 31

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Bonsoir, Mesdames, Messieurs! Je vous souhaite la bienvenue à la troisième séance de cette deuxième partie de l'audience publique sur le programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares.

10 Je m'appelle Jean Paré, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission qui comprend aussi madame Isabelle Beaulieu et monsieur Gaétan Lebeau tous deux commissaires à l'OCPM.

15 Nous accueillons donc ce soir les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion sur le projet.

20 Je vous rappelle que les consultations de l'Office répondent au principe selon lequel les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets.

25 Nos consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter le code de déontologie dont vous pouvez prendre connaissance dans un dépliant disponible à l'accueil ou sur le site web de l'Office.

 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous avons prévu allouer une vingtaine de minutes à chaque personne à la fois pour une présentation et pour un échange avec les commissaires.

30 À ceux et celles qui sont déposés un mémoire, je rappelle que nous l'avons lu attentivement. Je vous invite donc à présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour que les commissaires puissent vous poser des questions.

35 If you prefer addressing the commissioners in English, please feel free to do so.

Et je rappelle une information ou une décision plutôt de la commission prise cet après-midi. À la suite de la séance de cet après-midi où il y a eu une abondance d'informations sur certains projets dont la réalisation semble dépendre dans une large mesure du PPU et des informations qu'on aurait bien aimé avoir en première partie de l'audience, la commission a donc décidé de donner aux citoyens la possibilité de prendre position sur ces éléments-là de la manière suivante.

40 Donc, c'est que dans les jours à partir de maintenant et de façon plus précise à partir du moment où les transcriptions de l'ensemble des séances de la deuxième partie auront été déposées sur le site web de l'Office où vous pourrez en prendre connaissance, vous aurez une dizaine de jours pour faire parvenir sous forme de courriel ou autrement un mémoire écrit à l'Office de consultation publique qui s'ajoutera aux mémoires déjà déposés

45 Donc, là-dessus, je vous invite tout simplement à suivre les communiqués ou le site Facebook de l'Office où l'information relative à cette décision de la commission sera précisée quant à l'échéance pour recevoir vos commentaires et vos opinions.

50 Alors, à partir de maintenant et aussi à partir, donc, de ce qu'on recevra au cours des prochains jours, les commissaires analyseront l'information recueillie ainsi que les opinions, les commentaires et les suggestions contenus dans les mémoires et dans les interventions verbales.

55 Nous remettrons notre rapport à la présidente de l'Office qui le transmettra au maire et au président du comité exécutif de la Ville de Montréal. Ce rapport est habituellement rendu public au plus tard deux semaines après ce dépôt. Le rapport d'une commission a une valeur consultative, les décisions relatives au projet à l'étude appartiennent aux élus.

60

Je rappelle donc que cette deuxième partie se déroule entre les citoyens et la commission. Les représentants de l'arrondissement ne participent pas aux échanges. Ils pourraient toutefois s'ils le jugent à propos, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, ils pourraient exercer un droit de rectification à la fin de la séance. Il s'agit bien sûr de rectifier seulement un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis.

65

Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Louise Philibert, et des responsables de la sonorisation, messieurs Mathieu Caya et Jean-Sébastien Marcotte. Comme pour la séance, donc, du 19 mai et pour les séances d'hier et de cet après-midi, tout ce qui est dit est enregistré et sténographié. La transcription des notes sera accessible sur le site internet de l'Office quelques jours après la fin de l'audience.

70

Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteintes aux droits fondamentaux ou à la réputation des autres sont irrecevables.

75

Alors voilà. J'invite maintenant madame Phyllis Lambert à prendre place devant nous au nom du Chantier de l'Arbre de rue. Bonsoir, Madame Lambert.

80

Mme PHYLLIS LAMBERT:

Force est de constater que la Ville de Montréal n'arrive pas à maintenir en quantité ni qualité suffisantes des arbres sur les voies publiques, notamment au centre-ville mais aussi dans plusieurs quartiers. Cet état de situation est lourd de conséquences pour l'image de notre ville et la qualité de vie pour tous les résidents et les usagers de la rue. Cela est aussi un indicateur sentinelle d'un problème inhérent dans la chaîne du développement et de l'entretien de la voie publique et des espaces publics qui s'y rattachent.

85

Devant ce constat, quelques personnes se sont réunies pour former un chantier sur les arbres de rue, leur condition, leur appropriation collective et leur contribution à la qualité de

90

l'espace public, à la personnalité du centre-ville et des quartiers de la métropole ainsi qu'à la santé de la canopée et du milieu de vie urbain.

95 Notre proposition concerne au premier chef les arbres du domaine public et le redressement qui s'impose à leur égard. Nous sommes également conscients dans cette démarche que, pour progresser, nous devons aussi considérer la partie privée et institutionnelle non municipale, qui constitue l'autre partie – celle qui est quantitativement plus importante – de la forêt urbaine globale. L'une et l'autre se complètent; par exemple, la partie
100 privée peut contribuer à augmenter la diversité des essences d'arbres, étant moins sujette aux contraintes et aux assauts qui touchent les arbres publics, en plus de doubler, voire de tripler la quantité d'arbres en ville. C'est pourquoi nous supportons l'action de SOVERDI, qui vont parler, je crois, ce soir, et des membres de l'Alliance Forêt urbaine et les considérons comme des partenaires pour une forêt urbaine abondante et saine au centre-ville.

105 Le défi de la réalisation et du maintien d'une canopée robuste et à long terme, c'est-à-dire qu'il faut penser quand on plante des arbres de 35 ans, des arbres matures, robustes et durables le long des voies publiques, c'est complexe en termes de la planification et de la gestion des opérations d'entretien du domaine public. Nous proposons donc de procéder par une approche de projet pilote, en réalisant des initiatives dans le cadre de grands travaux déjà
110 planifiés par la Ville et l'arrondissement de Ville-Marie; par exemple, l'élaboration et la mise en application du PPU des Gares

115 La Ville plante des milliers d'arbres par année et dépense beaucoup en ce faisant, mais de façon généralisée, nous pouvons observer que l'état des arbres de rue et sur la voie publique au centre-ville est lamentable. Trop souvent, les arbres vivants sont dans un état de santé plus que précaire, plusieurs n'arrivent pas à survivre ou perdurent dans leur triste état au détriment de la qualité de l'environnement et du paysage urbain. Partout, on observe aussi des arbres cassés ou coupés au ras du sol, ce qui interrompt la continuité des alignements de rue et de la canopée.

120

Les causes observées. Selon nous les causes principales de cet état de la situation seraient les suivantes :

- La trop petite taille de l'arbre, le choix d'essences inadéquates, et très souvent même pas suivi, et le manque de protection suffisamment robuste au moment de la plantation;
- L'entretien (arrosage, etc.) inadéquat des deux premières années de vie de la nouvelle plantation;
- Des fosses de plantation trop petites et parfois emplies de matériau impropre à la plantation;
- L'endommagement des racines des arbres matures ou grandissants lors de la réfection des infrastructures adjacentes.

Ces problèmes se résument en deux catégories d'une même problématique. Premièrement, la préoccupation de développement et de valorisation des alignements d'arbres de rue et de la canopée est souvent mise de côté en faveur du design et de l'exécution technique des infrastructures. Deuxièmement, le protocole d'exécution et de la surveillance des travaux de réfection des infrastructures ne tient pas compte de la protection à donner aux plantations existantes.

Il y a des pistes de solution. J'en mentionne quelques une parce qu'il faut vraiment faire une grande étude de ce qui se passe dans les autres instances, dans les autres villes où il y a une canopée robuste et saine.

Il faut poursuivre une vision partagée de l'arbre de rue à savoir que nous plantons des arbres aujourd'hui pour les amener à un stade de développement où ils peuvent pleinement participer à la personnalité et à la santé du centre-ville et des quartiers de la métropole, soit après 15 à 20 ans - moi, je dis 35 ans, il faut qu'ils arrivent là - de croissance grâce à un entretien et des soins adéquats.

Instaurer cette orientation prioritaire et introduire dans toutes les instances une culture de promotion et de protection des alignements d'arbres de rue et d'une canopée florissants pour toutes les voies publiques du centre-ville et des quartiers de Montréal.

155 Modifier la politique actuelle ou introduire dans le Plan d'action Canopée des dispositions précises relatives au choix des espèces, approprié pour l'écologie du lieu, la taille et la santé des arbres lors de la plantation, ainsi que le design des voies publiques (trottoirs, fosses, chaussée, infrastructures souterraines) autant de dispositions qui favorisent le développement d'arbres de rue et d'une canopée pleine et durable.

160 Il faut s'assurer que ladite politique contienne des mesures visant spécifiquement la protection et l'entretien efficace des arbres de rue et qu'elle assure l'arrimage efficace entre les actions des différents services municipaux qui interviennent sur les rues et les arbres (transport, infrastructures souterraines, déneigement, patrimoine, etc.).

165 Et puis s'assurer que les ressources humaines responsables de la végétation aient les moyens matériels et les pouvoirs requis - ça, c'est très important - pour promouvoir, protéger et voir au développement des arbres de rue et la canopée le long des voies publiques.

170 Interpeller le membre du comité exécutif responsable de l'environnement, des parcs et du verdissement pour qu'il intervienne directement pour assurer le développement et la protection des arbres de rue et de la canopée, puisqu'ils représentent un actif économique majeur pour la Ville et que les Montréalais ont consenti à déboursier des sommes importantes pour les mettre en place.

175 Ces initiatives seraient entreprises dans une démarche de laboratoire actif et collaboratif dont l'objectif serait d'étudier et de mettre au point de nouvelles pratiques de design, d'exécution et d'entretien des voies publiques, notamment au chapitre des arbres.

180 **LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, Madame Lambert. La commission pourrait avoir quelques questions à vous poser.

185 **Mme PHYLLIS LAMBERT:**

C'est bon.

190 **LE PRÉSIDENT:**

J'enchaîne tout de suite avec la toute fin de votre présentation. Vous parlez d'une démarche de laboratoire actif. Est-ce que c'est quelque chose dont vous verriez la réalisation à l'occasion du PPU du Quartier des Gares?

195 **Mme PHYLLIS LAMBERT:**

Oui, parce qu'évidemment, on a regardé pour faire ça comme vous le pensez sur plusieurs sites à Montréal, mais en ce moment, c'est le Quartier des Gares qui est en train de s'installer et les travaux n'ont pas commencé encore.

200

Nous avons discuté ça avec les gens responsables de Ville-Marie, de l'arrondissement, et les gens de Cadillac Fairview sont conscients de notre projet.

205 **LE PRÉSIDENT:**

Très bien. J'aimerais maintenant vous entendre un petit peu... dans une phrase, vous dites: «Pourtant, la plupart des autres villes occidentales, notamment les villes nordiques, réussissent à réaliser, à garder, etc.» et à un moment donné, vous avez parlé aussi d'une canopée florissante.

210

Donc, j'aimerais faire le lien avec vous entre les projets d'arbres dans le climat de Montréal. Est-ce qu'il y a des défis particuliers? Est-ce qu'il y a surtout des exemples intéressants où on a relevé le défi d'avoir des arbres avec une canopée importante en milieu nordique?

215

Mme PHYLLIS LAMBERT:

Vous savez, dans les villes comme Westmount, il y a des arbres superbes qui ont été bien entretenus et des arbres beaucoup plus grands que dans le reste des arrondissements de la Ville.

220

Et puis je donne par exemple une ville où j'ai vécu pas mal, c'est Chicago. Chicago n'est pas tellement différent que Montréal au point de vue du climat. Peut-être que nous avons des journées froides plus longtemps, mais il y a les vents là-bas qui sont fort impressionnants.

225

LE PRÉSIDENT:

Oui.

230

Mme PHYLLIS LAMBERT:

Et c'est magnifique. Les trottoirs, les quartiers, c'est superbe avec la qualité des arbres. Et puis il y a aussi des parcs magnifiques là-bas.

235

Alors, Paris, ça, c'est un climat encore un peu moins terrible, mais à Paris d'ailleurs, on voit que c'est un grand problème de l'environnement parce que beaucoup de châtaigniers sont en train de devenir jaune à cause des effets du charbon.

LE PRÉSIDENT:

240

D'accord. J'aimerais maintenant vous amener aussi peut-être, vous entendre sur la meilleure façon d'agir quand on est justement dans un milieu où il y a beaucoup d'infrastructures, un milieu qu'on peut qualifier de fortement minéralisé comme par exemple avec des trottoirs et puisque vous déploriez dans les causes du problème que vous avez diagnostiqué à Montréal, la question des tailles des fosses de plantation, l'entretien et ainsi de suite, est-ce qu'il y a moyen de remédier à ça dans le contexte où...

245

Mme PHYLLIS LAMBERT:

250

Ah bien, sûrement, sûrement. Nous avons déjà parlé d'avoir les fossés beaucoup plus large et puis dès le commencement de la vie de l'arbre, dès qu'il est planté, et premièrement même quand il est en train de germer et qu'il soit dans un sol sain et que l'espèce est écologiquement correcte pour l'endroit, par exemple au Centre canadien d'architecture quand nous avons planté des arbres, nous avons regardé les endroits chauds, les endroits où il y avait beaucoup plus de carbone, de pétrole qui sortait des voitures, et toutes sortes de questions environnementales.

255

Alors ça, c'est très important et puis, vous savez, nous avons fait un contre-regard sur les arbres sur René-Lévesque et vous serez étonné combien d'espèces il y a. Il n'y a pas une conscientisation de ça. Et puis vous savez, à Paris au milieu du 19e siècle, on faisait des plans pour les rues, puis les largeurs et les plantes. C'est quelque chose de très délaissée ici et je dois dire que quand nous étions... je reviens au CCA parce que quand nous étions en train de dessiner le bâtiment et de le construire il y a 40 ans, il y avait ni des architectes de paysage, ni des entrepreneurs qui faisaient les travaux de bouger la terre et tout ça.

260

265

Alors, c'est vraiment quelque chose qui n'est pas considéré et comme vous le savez, au Japon, on honore les arbres. On les classe comme personnage vital. Alors, je crois qu'il faut changer aussi, si on verdit aussi, il faut changer aussi l'esprit des gens.

270 Alors, si on peut faire - pas «si», quand on fait un projet-pilote, il faut vraiment que l'on parle beaucoup, que l'on donne des informations, que ce soit une chose publique et que tout le monde peut voir comment le bébé grandit si vous voulez.

LE PRÉSIDENT:

275

D'accord. En ce qui me concerne, une dernière question. Le Chantier sur l'Arbre de rue dont vous avez dit qu'un certain nombre de personnes intéressées se sont réunies, grosso modo quel est votre plan d'action ou vos façons de réaliser l'engagement que ça constitue?

280

Mme PHYLLIS LAMBERT:

285

Il faut que nous ayons une entente avec la Ville et avec évidemment le maître d'œuvre du projet et que nous décidions tous ensemble comment ça va être géré, mais je crois que dans tous les cas, puis évidemment la Ville va avoir une partie importante et puis... mais ce sera peut-être un peu comme certains projets qu'on a fait dernièrement, par exemple la rue McGill, pas McGill College, mais McGill où il y avait quand même l'implantation et puis dans le Quartier International de Montréal, il y avait des soirées spéciales là.

290

Mais il faut faire ça très consciemment et... il y avait quelque chose que je voulais dire aussi, c'est ces informations qui viennent dans le public... je ne sais pas, il y a quelque chose que je cherche et je ne sais pas trop quoi.

LE PRÉSIDENT:

295

Si jamais vous le trouvez, vous pourrez toujours nous le dire.

Mme PHYLLIS LAMBERT:

300

Bien sûr.

LE PRÉSIDENT:

Monsieur Lebeau.

305 **M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

Oui.

310 **Mme PHYLLIS LAMBERT:**

C'est bien d'avoir le nom «Lebeau» pour les arbres.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

315 Je ne l'ai pas choisi, mais c'est arrivé comme ça. Je n'ai pas de mérite. Madame Lambert, vous avez une grande expérience de la Ville, son fonctionnement, etc. Ça ne vous surprend pas, vous, que la Ville avec l'expertise que Montréal a accumulé en matière de botanique et puis... moi, je suis un amoureux du Jardin Botanique, j'y vais très souvent, je me promène notamment à la Maison de l'arbre et dans l'arboretum du côté nord du jardin, puis
320 qu'aujourd'hui, je regarde les constats que vous faites, la trop petite taille de l'arbre, le choix d'essence, l'entretien inadéquat, des fosses trop petites, etc., je suis étonné de voir ça avec l'expertise qu'on a à Montréal.

325 Ça vient d'où? Et qu'est-ce qu'il faut faire pour corriger ça? Vous parlez de se préoccuper, donc, des aspects culturels, il faut introduire un peu dans notre culture à Montréal, mais on fait ça comment?

Mme PHYLLIS LAMBERT:

330 Là, vous me posez la question qui me revient là où je n'ai pas trouvé pour l'instant, les citoyens. Si vous voulez que les choses, qu'on s'occupe des choses, les gens, les élus et les

administrateurs de la Ville, ils ont peut-être une grande expérience, ils n'ont peut-être pas une grande expérience, mais est-ce qu'ils ont le sens scientifique et est-ce qu'il y a une éthique et tout ça, une politique éthique, et tout ça?

335

Je ne le crois pas. Et je crois, nous savons dans le patrimoine, nous savons pour la consultation publique, nous savons pour tout ce qui nous est cher en ce moment que c'est vraiment l'action publique, l'action des gens qui sauvegardent les projets et par exemple Les Amis de la Montagne. C'est très très important d'avoir une organisation comme ça.

340

Alors, c'est ça la chose que je voulais faire quand vous m'avez posé, Monsieur Paré, la question de comment on allait gérer ça. Je veux dire qu'il faut, et c'est très important, qu'il y ait une entité forte de *overview* des citoyens. Et c'est ça.

345

Vous savez, c'est curieux, vous savez avec toute la neige que nous avons et tous les problèmes que nous avons, nous devons refaire les rues tout le temps et que nous sommes en train de casser la rue, puis remettre et casser... Ce n'est pas coordonné. Il y a un manque de coordination dans la ville et ça c'est un problème aussi.

350

Alors, c'est pour ça que j'ai parlé, donc, dans ma présentation de l'importance d'avoir un protocole de comment, qui a les responsabilités et de faire quelqu'un qui est responsable pour les arbres de la ville et de pouvoir vraiment avoir cet *oversight*.

355

Ça, c'est très important. Et si vous ne le faites pas, on restera dans la même situation où nous sommes maintenant, dépenser beaucoup d'argent pour rien.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

360

Et vous parlez des espèces à identifier qui sont plus résistantes, qui sont mieux adaptées à notre climat et à la vie urbaine, etc. J'imagine qu'à Montréal en ce moment, ces espèces-là sont déjà identifiées, non? À votre connaissance.

Mme PHYLLIS LAMBERT:

365 Oui, oui. Il y a le grand problème des... pas les ormes, il y avait ça dans les années, d'ailleurs, nous avons planté des ormes et on les soigne. C'est la question de faire attention. Mais votre question, c'était?

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

370 Bien, il y a sûrement une liste qui existe à quelque part des arbres qui devraient être favorisés à Montréal. Vous avez l'air à dire que non.

Mme PHYLLIS LAMBERT:

375 En tous les cas quand nous avons fait le jardin du CCA, c'était nous qui avons fait les études de ce qui se passait.

380 Vous savez, il ne faut pas prendre pour acquis quand les choses ne vont pas bien, c'est parce qu'il y a un manque de beaucoup de choses. Il ne faut pas prendre pour acquis qu'il y a des listes, il y a quoi que ce soit.

385 Quand nous avons fait le Conseil du Patrimoine par exemple, il n'y avait pas de listes, il n'y avait pas des cartes qui montraient les endroits patrimoniaux et tout ça. Et puis je me souviens dans le temps, dans les années 70 quand on regardait la problématique du manque de parcs et de verdure à Montréal, nous à ce moment-là et avec Héritage Montréal, nous avons fait des cartes montrant où il y avait des arbres.

390 Maintenant, on peut trouver ça. Évidemment, heureusement qu'on avance, mais il n'y a pas... je crois qu'on est dans un état... la situation dans laquelle nous sommes avec ces arbres qui ne tiennent pas et ces dépenses inutiles d'argent et ce manque de qualité de nos rues et de santé pour tout le monde, et fierté pour la qualité de la Ville, vous voyez des endroits

où il n'y a pas d'arbre, il y a tout à fait une autre atmosphère et puis les îlots de chaleur, toutes ces questions-là.

395

Nous n'aurions pas les problématiques que nous avons maintenant s'il y avait des gens qui faisaient attention. Peut-être qu'il y a une liste quelque part, peut-être qu'il n'y en a pas, mais il faut faire ça consciemment.

400

C'est aléatoire. Est-ce que vous avez déjà entendu parler des arbres à Montréal? À New-York, on vient de faire un petit livre sur les arbres dans la ville. On n'a pas ça à Montréal. On n'a pas grand-chose.

405

Alors, c'est comme le patrimoine. Héritage Montréal a vraiment donné un portrait des bâtiments patrimoniaux pour que les gens les adoptent comme si c'était une partie de leur famille. Et avec les arbres, il faut faire la même chose et puis il faut les élever comme il faut. Il faut les nourrir, il faut tout ça, mais il n'y a pas...

410

Il faut insérer vraiment dans la ville une conscientisation de l'importance de l'arbre et ça va faire partie de ce chantier.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

415

Puisque vous intervenez avec un mémoire lors d'une consultation publique sur un plan particulier d'urbanisme, je suppose que vous souhaiteriez trouver dans un plan des prescriptions plus nombreuses peut-être... Je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, mais...

420

Mme PHYLLIS LAMBERT:

Ce n'est pas des prescriptions. Il faut faire des études. Il faut voir... tout passe comme ça. Il faut la connaissance, il faut les recherches. Il faut voir où on a fait des expériences comme ça. Monsieur Paré m'a demandé si je connaissais d'autres endroits au niveau de...

425 J'ai parlé de Montréal et j'ai parlé de Chicago qui est plus au sud, mais j'ai parlé des endroits
que je connaissais; n'est-ce pas. Mais où sont les autres endroits? Ça, c'est des choses à... Il
faut faire un travail scientifique et si on ne fait pas ça, on est nulle part.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

430 Merci.

LE PRÉSIDENT:

435 Madame Lambert, merci beaucoup d'avoir partagé ces idées-là.

Mme PHYLLIS LAMBERT:

Merci à vous. Je suis contente de pouvoir parler de ça.

440 **LE PRÉSIDENT:**

J'invite maintenant monsieur Steve Shanahan.

M. STEVE SHANAHAN:

445 Bonsoir, bonsoir!

LE PRÉSIDENT:

450 Bonsoir, Monsieur Shanahan! Avant de vous écouter, je vais... Vous êtes conseiller
municipal.

M. STEVE SHANAHAN:

455 Oui.

LE PRÉSIDENT:

460 Du district de Peter-McGill, conseiller de ville.

M. STEVE SHANAHAN:

Oui.

465 **LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Quand il s'agit des élus, la commission les reçoit parce que vous êtes un citoyen comme un autre, on vous écoute, mais en même temps comme vous faites partie des élus qui ont un pouvoir décisionnel sur le projet, la commission ne vous posera pas de questions.

470 Alors, on vous écoute.

M. STEVE SHANAHAN:

475 Je comprends très bien. Merci beaucoup. Et merci de votre précision.

480 Premièrement, juste pour faire part, j'ai énormément de respect pour madame Lambert, j'ai même le goût de boire au même verre pour peut-être attraper un peu de sa sagesse et connaissances, mais avec les gens qui s'occupent des arbres dans Ville-Marie, j'ai mis en place un groupe de travail citoyens-fonctionnaires et ce n'est pas extrêmement formel en ce moment, mais elle souhaitait avoir une espèce de rencontre citoyens sur les arbres. Donc, *we got to start it. You can join us.*

485 Donc, pour retourner au sommaire, sommaire que je vous présente. Premièrement, merci beaucoup, je trouve ça extrêmement important qu'on parle de ça. Donc, moi j'ai commencé, j'ai pas beaucoup d'informations ici, j'ai commencé avec une mise en contexte et cinq interventions.

490 Et moi, je trouve que la mise en contexte ici est très importante. Qu'est-ce qui est un peu différent de cette consultation aux autres auxquelles moi j'ai participé et j'ai témoigné, c'est le résultat d'une autre consultation.

495 Donc, il y avait la consultation qui était... où vous avez émis un document qui s'appelait le « *PROJET DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME SUR UN TERRITOIRE DÉLIMITÉ PAR LES RUES DE LA MONTAGNE, SAINT-ANTOINE, JEAN-D'ESTRÉES, TORRANCE ET SON PROLONGEMENT SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL* ».

500 Donc, dans cette consultation, il y avait beaucoup beaucoup beaucoup de citoyens et citoyennes, des riverains, des gens concernés par ce développement qui était proposé par une compagnie privée.

505 Ils ont dit: «Écoutez, dans notre quartier, il manque énormément de services». et avec beaucoup de sagesse dans les recommandations 17 et 18, vous avez fait des recommandations sur ces grandes préoccupations-là. Et ce que je trouve extrêmement pertinent, c'est qu'on a une compagnie privée, motivée par faire de l'argent, et moi, je suis un peu de droite, donc moi je suis à 100% pour ça, eux autres, ils ont un plan de développement de 15 ans pour un quartier.

510 Nous autres, élus, fonctionnaires, administration, la Ville, on n'en a pas. Et je trouve que c'est tellement un signe de Montréal de dire : c'est une compagnie privée qui a une vue à plus long terme que nous autres. Et même, je dirais que c'est de valeur, c'est dommage.

Dans ça, moi, première intervention, je vais lire.

515 Où est allée la recommandation numéro 18? Dans ces recommandations que vous avez faites, vous avez fait la recommandation 18 qui était basée sur le manque de ces services, que ce soit des écoles, des garderies, des parcs, des espaces verts, etc.

520 Donc, moi, je suis déçu par le manque d'attention accordée à cette importante recommandation. Je souhaite que l'OCPM recommande vivement à l'arrondissement de Ville-Marie de changer de cap et de développer une réponse robuste à la Recommandation 18 du document intitulé « *PROJET DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME SUR UN TERRITOIRE DÉLIMITÉ PAR LES RUES DE LA MONTAGNE, SAINT-ANTOINE, JEAN-D'ESTRÉES, TORRANCE ET SON PROLONGEMENT SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL* ».

530 Écoutez, il y a beaucoup de choses dans le PPU des Gares que j'aime. Moi, je trouve que l'idée d'emballer les passages ferroviaires, extraordinaire. C'est quelque chose qui est très intéressante et c'est quelque chose dans le Quartier des Gares qui est un élément très important et on n'y a pas pensé, on n'a pas une stratégie et c'est excellent qu'on prend une telle stratégie.

535 Mais si on est capable de se doter d'une stratégie pour les passages ferroviaires, je pense qu'on est capable aussi d'avoir une politique sur le type de logement qu'on souhaite voir dans les tours qui vont venir dans les 15 prochaines années.

540 Moi je pense que si on se fie sur les mémoires déposés lors du premier OCPM, il y avait très peu de gens qui parlaient des pôles ferroviaires, mais il y avait beaucoup de gens qui parlaient d'écoles, des garderies, des choses connexes. Donc, excellent, super travail sur l'embellissement. On est allé chercher des exemples extraordinaires. Donc, j'espère qu'on va mettre la même attention sur l'essentiel.

545 Donc, il y avait aussi la recommandation 17. Recommandation numéro 17 se lit comme suit : *La commission recommande à « l'arrondissement d'être proactif et de donner priorité à l'application de la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans ses négociations avec le promoteur dans le développement des sites 2, 3 et 4, afin d'atteindre l'objectif de 15 % de logement*

social et communautaire et de 15 % de logement abordable, favorisant ainsi une mixité sociale dans le district Peter-McGill. »

550 Moi, je souhaite que l'OCPM recommande que l'arrondissement de Ville-Marie réglemente des objectifs précis pour le nombre total d'unités et le nombre de chambres et les modalités de l'abordabilité disponibles dans le secteur. Cela aiderait les développeurs potentiels pour calibrer leurs propositions.

555 Écoutez, faire un projet de toutes ces tours-là, c'est énormément de travail et je félicite les investisseurs qui veulent investir dans notre ville. Moi, je déroule le tapis rouge pour eux autres. Mais moi, je pense que c'est très important pour dire : «Écoutez, on veut chiffrer, on veut avoir plus d'informations concrètes.

560 Comme ça, quand ça vient le temps de faire leurs propositions, il y a beaucoup moins de temps dans la négociation et plus de temps dans le développement.

565 Troisième Intervention. Un mécanisme transparent pour atteindre ces objectifs. Écoutez, on a entendu, c'est clair, dans notre première consultation, les gens souhaitent avoir certaines choses. Malheureusement, on n'a pas vu beaucoup de ces éléments développés dans le Quartier des Gares.

570 Et chaque fois qu'on veut avoir des espaces verts ou une école, nous autres, on peut choisir... ben, pas une école, mais un parc comme il a été proposé ce parc très beau. Nous autres, on va mettre ça dans nos budgets. Donc, on va le «PTIser», ça veut dire qu'on met ça dans notre plan triennal d'investissement. Et les gens qui payent les taxes vont finir par le payer. C'est comme ça que ça marche à Montréal depuis des années et on voit les résultats.

575 Une autre façon de voir, c'est quelque chose qui se passe beaucoup aux États-Unis maintenant. C'est des TDR, des *Transervable Development Rights*. Une ville, une municipalité dit : «Nous autres, on veut ça pour rendre la vie plus agréable chez nous.» Un développeur dit : «Moi, je veux faire ça pour faire de l'argent.» O.K. Donc, il faut référence à un livre où tout est déjà négocié.

Donc, si vous créez un parc de telle superficie, ça vous donne tel crédit en développement. Donc, un peu plus de densité, plus de hauteur, plus de choses que le privé veut avoir. Et il n'y a pas de négociation, c'est déjà écrit.

580

C'est transparent, il n'y a pas de questions après pour dire : Est-ce qu'il y avait des pots de vin? Est-ce qu'il y avait des donner-donner? Est-ce qu'il y avait des voyages sur le *Touch*? C'est déjà dans le livre. C'est comme acheter quelque chose au magasin, le développeur voit le prix sur l'étiquette et il comprend très bien.

585

Donc, c'est quelque chose qui marche très bien aux États-Unis et je ne sais pas si c'est quelque chose qui est utilisé ici au Canada, j'ai pas beaucoup d'exemples. Il y a des exemples au Canada dans le milieu rural, mettons autour de Calgary, ils veulent faire un nouveau développement des *Mcmansion*. Donc, ce n'est pas exactement la même chose, mais c'est quelque chose qui est là.

590

Donc, moi je recommande que l'arrondissement de Ville-Marie mandate un groupe de travail pour publier une liste d'institutions spécifiques qui sont nécessaires pour le territoire qui relève le Quartier des gares et ses quartiers environnants.

595

Ce groupe devrait être nommé par le conseil d'arrondissement et devrait être chargé de recommander des concessions spécifiques donnés aux développeurs en échange d'incorporer des éléments souhaités.

600

L'arrondissement a déjà la capacité de négocier ad hoc. Donc présentement, si pour n'importe quelle de ces tours-là, il peut y avoir une discussion. Ces négociations, ça arrive, j'imagine, sur chaque développement. Mais moi ce que je propose, c'est différent. C'est quelque chose qui est publié, transparent et pour ces développeurs-là et d'autres développeurs qui pourraient être intéressés de développer ici ou ailleurs, ça va leur donner une idée à quoi s'attendre quand ils vont présenter un projet chez nous.

605

Donc, l'arrondissement a déjà la capacité de négocier ad hoc, mais un document publié servirait à accélérer le cycle de développement ainsi que d'assurer le processus de transparence.

610 Un exemple simple pourrait être la suivante, et je rends ça très simple. Je sais que ça va être plus compliqué dans la vraie vie, mais nous avons une demi-heure pour discuter. X quantité de mètres carrés dédiés à une garderie est égal Y de mètres carrés supplémentaires de volume autorisé dans le projet de développement.

615 Ça pourrait être dans la même tour, ça peut dans une tour à côté, mais on donne ces crédits-là.

620 Quatrième Intervention. Le verdissement de la couverture de l'autoroute Ville-Marie. Cet élément du plan est incroyablement beau. Moi là, si j'arrivais à Montréal par hélicoptère, je paierais mon pilote de passer par cette trame verte, c'est super.

625 Cela étant dit, je ne vois pas la logique financière qui rendrait ce plan intéressant. Ce plan nécessiterait l'arrondissement à déplacer deux jardins communautaires ainsi qu'un nouveau parc à chiens et de les remplacer par un concept artistique avec une grande étiquette de prix. Peut-être dans les millions de dollars?

630 Je suis sûr que les trois parcs en place coûtent l'arrondissement moins de 20 000 \$ par année. Je crois que par la négociation avec les développeurs et l'échange d'espaces verts aux crédits de développement, nous pouvons obtenir de meilleurs espaces verts sans frais ailleurs dans le développement du Quartier des gares. C'est quelque chose à regarder.

635 Cinquième Intervention. Et ça, moi, je pense que comme on dit en anglais, *I think I saved the best for last*. Un quartier pour se garer des véhicules électriques. Notre maire a déclaré une grande variété d'objectifs pour la métropole. Une de ces orientations est de travailler à faire de Montréal un chef de file mondial dans l'électrification des véhicules. Je soutiens l'initiative 100%. Le document publié par l'arrondissement a malheureusement manqué l'occasion de faire de ce nouveau développement un laboratoire vivant de cette initiative.

640 Nous avons une chance de concevoir un quartier spécifiquement pour les besoins des véhicules électriques, et nous devons saisir cette occasion. Il est important que la ville assure que nous comprenons les besoins spécifiques des véhicules électriques et assure que le Quartier des Gares répond et surpasse ces besoins.

645 C'est également une occasion importante de montrer à l'industrie des véhicules électriques que nous sommes un emplacement de choix pour investir, faire des recherches, effectuer le développement et de s'engager dans la fabrication de la technologie. Nous avons même trois écoles d'ingénierie, ETS, Concordia et McGill, à distance à pied du Quartier des Gares. Écoutez, on ne peut pas rêver à une meilleure situation pour le développement des véhicules électriques. Nous devons réaliser que ceci est un choix naturel et une opportunité que nous ne pouvons tout simplement pas manquer.

650 Donc, ça va coûter des cents, oui, pour mettre l'infrastructure pour les véhicules électriques, mais moi, je mets le développement d'un réseau pour les véhicules électriques à côté de ce parc artistique très intéressant et moi, je regarde comment ces deux choses-là peuvent générer la qualité de vie pour les Montréalais et les Montréalaises.

655 Moi, je dis, écoutez, on a la chance de devenir un chef de file, on a la chance de dire : Ça, c'est un quartier où on va adapter ça à 100%. On va dire aux compagnies, les Tesla du monde, les autres compagnies, Chevrolet Volt, venez investir ici. Travaillez avec nous autres, l'École de technologie supérieure, 40 ans d'innovation, à côté McGill, un nom mondial. Concordia, une école d'ingénierie hors pair. Peut-être qu'elle n'a pas la même réputation, mais quand même qui sort des choses extrêmement intéressantes.

665 Donc, moi je pense que si nous autres, les Montréalais et les Montréalaises, on va dépenser l'argent, il faut dire c'est quoi le rendement. Moi, je pense qu'on va avoir un ben meilleur rendement sur créer le créneau de cette industrie-là. On voit comment ça a aidé d'autres villes quand elles sont devenues des centres, le *Ground Zero* pour cette industrie.

670 Donc, moi je pense que c'est une opportunité à ne pas manquer pour nous autres. Si on trouve quelqu'un pour payer ce parc-là, que je trouve super beau, excellent, mais moi je ne pense pas que malheureusement sans même voir l'étiquette de prix, je ne vois pas comment on peut développer ça.

LE PRÉSIDENT :

675 C'est bien. On vous a entendu, Monsieur Shanahan. Merci beaucoup.

M. STEVE SHANAHAN:

680 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

J'appelle maintenant pour SOVERDI, monsieur Pierre Bélec. Bonsoir, Monsieur Bélec!

685 **M. PIERRE BÉLEC:**

Bonsoir! Je veux dire aux deux autres commissaires que Jean et moi, on se connaît depuis presque 60 ans, alors, je vais quand même l'appeler Monsieur le président.

690 Je vais commencer par la fin si vous voulez. Je suis ici pour offrir l'aide de Soverdi pour atteindre les objectifs de verdissement du PPU. Et on rappelle que ces objectifs vont être atteints d'autant plus facilement qu'il y aura des organisations privées qui vont s'entendre entre elles, des propriétaires et des organisations comme la nôtre pour réaliser ces objectifs-là sans nécessairement qu'il y ait d'obligation particulière qui pèse sur la tête des propriétaires privés à cet effet-là.

695

Nous, on pense qu'il faut mettre de l'avant les objectifs et aider les gens de bonne volonté à les atteindre.

700

Nous aimerions surtout que la Ville collabore avec nous pour rejoindre les propriétaires parce qu'au fond, si je regarde l'ensemble de la chaîne des actions qu'on mène à travers la Ville pour réaliser le plan d'action Canopée, 180 000 arbres en 10 ans, on est sur la bonne voie actuellement.

705

Depuis 2012, on a doublé à chaque année le nombre de projets et le nombre d'arbres, c'est-à-dire 2 500, 4 000, 6 000 l'année dernière et cette année, on devrait en planter 10 000 dans à peu près 150 projets, des projets faits avec des architectes paysagistes, avec des biologistes et avec le concours des propriétaires aussi chez lesquels on plante.

710

Et pour ce faire, on a une contribution de la Ville qui est un levier formidable. Donc, ce n'est pas une question d'argent, c'est pas une question de disponibilité d'arbres. C'est plus de rejoindre les gens, d'atteindre ceux qui ont plus ou moins un désir ou à tout le moins la bonne volonté de le faire.

715

Et même dans un endroit comme le centre-ville et le secteur des trois gares, qui est un endroit très dense, quand on y regarde bien, il y a beaucoup de possibilités et ces possibilités-là sont davantage et toujours à l'extérieur du domaine public. Il faut s'en occuper mieux du domaine public comme madame Lambert l'a rappelé tout à l'heure, mais les potentiels intouchés je dirais d'une certaine manière ou peu touchés sont tous plutôt à l'extérieur du domaine public, sur les terrains des institutions, sur les terrains privés, commerciaux, résidentiels et autres.

720

C'est ça qu'on fait nous autres toute l'année. On ne plante pas d'arbres dans les parcs, on ne fait pas de parc, mais on agrandit la canopée municipale à même le domaine privé. Mais pour arriver à faire ça, ça prend une collaboration, ça prend... surtout quand l'espace est rare, il faut qu'il y ait conjonction d'efforts entre la partie publique et la partie privée.

725

Et c'est là-dedans qu'on est engagé. Il y a des endroits où cette collaboration est en bonne voie, d'autre où elle peut le devenir et dans le cas du PPU des Trois Gares, c'est vraiment ça qu'on offre dans le fond comme collaboration. Ce n'est pas un mémoire qui est critique des propositions

730

ou qui passerait par le détail l'analyse des propositions qu'il y a dans le PPU, mais on vous dit tout de go, nous autres on est pour réaliser la dimension verte de ça avec tout ceux qui le voudront.

Et dans le détail si vous voulez, il y a quelques éléments qui pourraient aider et j'en ai identifier quatre dans notre proposition.

735

Alors, d'introduire dans le PPU un objectif quantitatif de plantation d'arbres parce qu'il y a très peu de chiffres alors que les données sont connues. L'analyse de la canopée faite par la Ville dit très précisément quel est le pourcentage de canopée qu'on trouve à un coin de rue près. Alors, il n'y a pas de problème de connaissance de la situation et donc, ça, ça peut permettre très facilement d'avoir des objectifs. Évidemment pas pour chaque coin de rue, mais d'avoir des objectifs ambitieux.

740

Puisqu'on parle de 25% pour l'ensemble de la Ville, je pense qu'il ne faut pas décréter d'entrée de jeu «Ah, là c'est pas possible ici, ça se peut pas.» Il faut commencer par voir si c'est possible et dire on va le faire. Il y a moyen de le faire. Ensemble. Avec beaucoup de collaboration citoyenne et corporative pour le réaliser.

745

Donc, il ne faut pas être timide à propos de l'objectif de 25%, mais ça veut dire qu'à beaucoup d'endroits à l'extérieur même des parcs, c'est plus que 25% qu'il faut. 25%, c'est de tout. Quand on dit que l'objectif de canopée de la Ville, c'est 25%, c'est l'ensemble du territoire, tous les pieds carrés de la Ville.

750

Actuellement, il y a un pied carré sur cinq qui est à l'ombre, puis il y en a quatre qui ne le sont pas. L'idée, c'est qu'il y en ait un sur quatre qui soit à l'ombre, donc, c'est un peu plus. C'est 20% de plus. C'est mathématique.

755

Alors, nous on est prêt à partager la réflexion sur la manière d'atteindre ces objectifs-là qui bien évidemment ne peuvent pas être atteint s'il n'y a pas non plus l'effort que proposait le groupe de madame Lambert pour les arbres publics eux aussi.

760 Alors, nous ce qu'on souhaite, c'est que la Ville fasse connaître de manière explicite la proposition de SOVERDI aux propriétaires et gestionnaires de sites privés ou institutionnels dans le périmètre du PPU.

765 L'idée c'est d'entrer en communication avec eux et qu'il y ait un effort particulier de communication en ce sens qu'il soit dirigé vers les propriétaires dont les sites sont adjacents aux parcs et places publiques avec l'idée de les élargir au fond, en verdure en tout cas, sur le domaine privé adjacent.

770 Quatrièmement, je vous souligne qu'on a déjà commencé quelque chose parce que les arbres qu'on trouve actuellement sur le projet de parc linéaire qui parcourt le périmètre du PPU et qui se termine à l'autoroute 720, ben, les arbres qu'il y a là, c'est nous qui les avons plantés en 2009. Je suis allé prendre des photos l'autre jour et ils poussent même s'il y a beaucoup de sels et toutes sortes de choses comme ça. Les essences avaient été choisies en fonction, puis les arbres prospèrent.

775 Donc, on est fier d'avoir fait ce travail-là du début. Une des choses qui nous plaît, et c'est présent dans le plan d'action Canopée, c'est l'idée d'avoir des parcs en longueur. Ça distribue mieux le vert à travers le quartier et la ville et aussi, ça constitue un défi pour ceux qui sont sur le chemin de cette ligne-là. Un appel à collaborer.

780 L'autre élément qui pourrait être la base d'une esthétique nouvelle de verdissement, c'est ce que j'ai appelé les bosquets verts ou les bouquets verts et qui sont susceptibles de donner une meilleure chance dans la vie aux arbres qu'on plante en ce sens que les arbres, c'est des êtres sociaux, communautaires et qui vivent mieux en groupe. Ils vivent mieux dans un parc
785 qu'en isolé le long de la rue et on voit les résultats d'ailleurs. C'est plus difficile.

790 Donc, dans la mesure où on pourrait identifier des endroits ou des surlargeurs ou des profondeurs derrière le trottoir ou enfin, il y a toutes sortes de pattern possible, si on se mettait à créer de ces bouquets verts auxquels les citoyens aussi pourraient être associés, moi, je pense qu'on pourrait faire des pas plus facile que juste des arbres espacés régulièrement le long de la rue.

C'est l'essentiel de notre petite contribution ce soir.

LE PRÉSIDENT :

795 Merci beaucoup, Monsieur Bélec. Question d'ordre général peut-être avant soit d'entrer dans les détails ou passer la parole à mes collègues, quels avantages un propriétaire privé ou institutionnel a-t-il à faire affaires avec vous plutôt qu'avec une pépinière commerciale disons ou autre ressource comme ça?

800 **M. PIERRE BÉLEC:**

 Je pense qu'il trouverait son bénéfice de toute façon. Il est sûr que nous on ne fait pas d'aménagement paysager bas, au sol, avec des fleurs et beaucoup de petits arbustes. On est plus dédié à la présence de l'arbre. Dans les plantations, on fait aussi des arbustes.

805 Donc, on est vraiment axé là-dessus et on arrive à faire, surtout quand il s'agit de proposition pour planter pas mal d'arbres, on arrive à faire des plantations qui ne coûtent pas vraiment cher. Juste pour donner une idée, quand on est en bas de 40 arbres, ça va jusqu'à 10 si on veut, puis 5, ça coûte 125 \$ faire ça, tout compris.

810 **LE PRÉSIDENT :**

 125 \$ l'unité?

815 **M. PIERRE BÉLEC:**

 Oui.

820 **LE PRÉSIDENT :**

 D'accord.

M. PIERRE BÉLEC:

825 Et plus que ça, ça peut descendre encore parce que notre chaîne de production est bien organisée et qu'on les achète à un prix que personne ne peut se permettre non plus. Donc, l'avantage, je dirais, ce serait plutôt pour des propriétaires qui sont intéressés à planter pas mal d'arbres et à le faire dans un concept nouveau où on verrait davantage une trace de la nature en ville qu'un joli arrangement de fleurs.

830 **LE PRÉSIDENT :**

835 Peut-être pour poursuivre dans la même veine sur la spécificité de vos services, d'une façon peut-être instinctive, je suis tenté de dire que plus un arbre est planté gros, avec ou sans guillemets, plus il est instantanément visible et peut-être que ses chances de survie sont plus grandes. Peut-être que je me trompe, mais peut-être que vous pouvez corriger et du coup me dire si effectivement SOVERDI est en mesure de donner ce caractère de présence de la nature assez rapidement à une unité de paysage urbain.

840 **M. PIERRE BÉLEC:**

Oui, on peut le faire. Ça c'est... en matière d'arbres, il y a beaucoup d'avis divergents. Je ne suis pas moi-même un spécialiste de l'arbre, j'ai fait, comme tu le sais, des études de philosophie et de théologie, donc, j'ai appris aux cours des 15 dernières années que les architectes paysagistes ne connaissent pas les arbres. Ça, ça a été ma première surprise et que les biologistes ne sont pas capables de faire un arrangement global. Alors, ça suppose que ben du monde travaille ensemble. Quand aux ingénieurs forestiers, ils sont plus familiers avec la campagne.

850 Alors, planter des arbres en ville, c'est une science qui n'est pas connue. Il y a quelques bibittes rares. Nous, on en a trois avec nous autres à SOVERDI. Donc, c'était comme le préambule, mais nous, on plante des arbres gros là où les humains les menacent. Par exemple, la première menace aux arbres en ville, c'est les enfants dans les cours d'école.

855 Dans une cour d'école, on plante des arbres qui ont 15 pieds avec à peu près une taille de deux pouces de tronc, le diamètre du tronc, une motte qui va peser 1500 livres. C'est très différent comme prix. Dans la mesure où on veut planter beaucoup d'arbres comme ça, c'est sûr que c'est beaucoup plus cher.

860 Nous ce qu'on fait, c'est qu'on a adopté un gabarit beaucoup plus petit là où l'arbre peut se débrouiller lui-même et qu'il ne sera pas soumis au frottement des bicyclettes, des déneigeurs et finalement des piétons.

865 Et là, quand on les plante plus petit, s'il y a des éléments de stress dans l'environnement naturel disons, qui viennent par le fait du milieu, ils ont tendance à mieux résister et à mieux s'adapter à un sol ingrat, à un sol en partie contaminé, etc.

870 Donc, c'est une question qu'il faut discuter chaque fois, mais il est sûr que dans un environnement comme le centre-ville, là, il faudrait s'attendre à au moins créer l'apparence qu'il s'est passé quelque chose parce que l'automne venu, trois petits fouets, on les voit même plus. Puis l'année d'après, c'est quasiment pareil.

875 Sauf qu'après 5 ans, ça s'équivaut, puis des fois les autres passent par-dessus parce que le stress d'un arbre de calibre comme celui que je décrivais au début, de 1500 livres de motte, 15 pieds de haut, puis un diamètre de 2 pouces, lui, il est en stress pendant au moins 3 ans parce qu'il s'est fait couper tous les orteils quand il a été mis dans la poche de jute alors que celui qui a été planté plus petit, il a tout son stock biologique avec lui dans le pot duquel on le tire pour le mettre dans la terre.

880 Alors, c'est toujours une question de science et d'adaptation et de type de sol, etc., et là-dessus, je suis devenu très humble par rapport à ce que mes collègues connaissent.

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Madame...

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire:

885

C'est très clair pour moi, merci beaucoup. C'est très intéressant.

LE PRÉSIDENT :

890

Monsieur Lebeau.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

895

Je voulais vous demander l'idée de planter des arbres en massif ou en bosquet ou comme vous avez dit poétiquement en bouquet, ça peut paraître une bonne idée. Est-ce que vous l'avez vérifié empiriquement, vous ou d'autres? Est-ce que ça pousse mieux comme ça réellement qu'en rangée?

M. PIERRE BÉLEC:

900

Ça c'est sûr.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

905

C'est sûr théoriquement ou...

M. PIERRE BÉLEC:

910

Empiriquement, j'ai un petit peu de misère à apporter une réponse. J'en ai une qui s'est déroulée ici, mais ce n'est pas exactement ça, mais dans le Quartier International de Montréal, les arbres ont été plantés dans des fosses continues par-dessus lesquelles le trottoir fait des passerelles par-dessus, mais la fosse elle-même est continue et ces arbres-là poussent deux fois plus vite que les autres parce qu'il y a un domaine beaucoup plus grand dans lequel ils s'étendent, même si c'est un grand grand rectangle, ils en bénéficient davantage et les arbres, ben, quand ils

915 sont de même espèce, ce qu'il ne faut pas toujours faire, ben, se passent l'alimentation de l'un à l'autre aussi. Ce qu'on sait maintenant.

920 Donc, ils se protègent les uns, les autres du vent d'hiver. En bosquet je veux dire; je ne parle pas des alignements. Mais quand les arbres sont regroupés ensemble, il y a une protection commune qui s'installe et puis il y a une communication commune qui s'installe aussi. Quand la strate herbacée et arbustive est présente, ben, l'humidité du sol est conservée davantage, ce qui fait qu'ils sont plus protégés contre les périodes de sécheresse.

925 Donc, c'est des facteurs comme ça qui jouent. Maintenant, des bosquets en ville, à Montréal, pour l'instant, moi, je ne peux pas dire que j'en connais de ce type-là.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

Merci.

930

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Bélec, merci beaucoup. J'appelle maintenant madame Pamela Salgado pour la Coopérative d'habitation de la Montagne Verte. Madame Salgado.

935

Mme PAMELA SALGADO:

940 Oui, bonjour, Madame, Messieurs! Je suis la présidente de la Coopérative Montagne Verte. Donc, on a un mémoire à vous présenter. Je vais en faire la lecture d'une partie, puis le membre ici...

M. GAÉTAN ROBERGE:

945 Oui, bonjour! Je vais me présenter. Mon nom est Gaétan Roberge. Je suis le vice-président de la Coopérative avec Pamela et membre de la coop. Nous sommes deux membres fondateurs depuis le début.

LE PRÉSIDENT :

950 Très bien. C'est le mémoire que vous nous avez déjà envoyé?

Mme PAMELA SALGADO:

955 Effectivement.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. On vous écoute.

960 **Mme PAMELA SALGADO:**

965 Nous remercions l'Office de consultation publique de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie de nous donner l'opportunité de déposer un mémoire portant sur le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares. Nous apportons notre appui au mémoire déposé par Habiter Ville-Marie et ses partenaires, ainsi qu'à leurs recommandations faites dans le cadre de cette consultation.

970 À notre connaissance, notre projet est le seul projet de construction de logements locatifs abordables de type coopératif dans le secteur du PPU. Le programme est géré par des membres locataires qui ont à cœur de s'impliquer dans le quartier et d'en améliorer la qualité de vie.

Par notre mémoire, nous tenons à vous présenter plus précisément notre projet, son développement, et plus particulièrement vous informer des difficultés qu'il vit actuellement et qui risquent de remettre en cause sa réalisation.

975

Présentation de notre coopérative. La coopérative d'habitation de la Montagne Verte réunit ses membres autour d'un projet commun depuis le début de l'année 2007. Les premières réunions visant sa fondation remontent à 2006. C'est-à-dire que la conception de ce projet remonte à près de 10 ans. La coopérative est accompagnée par le groupe de ressources techniques Groupe CDH pour développer ce projet.

980

La coopérative entend favoriser les principes de mixité sociale et permettre, notamment, de contribuer à offrir de grands logements pour familles au centre-ville. Le projet de la coopérative correspond à un projet de construction d'un immeuble de logement abordable de 10 étages. Il s'adresse à des résidents de l'arrondissement et répond à un important besoin en logement abordable pour les familles, à proximité des lieux d'emplois, du transport en commun et des services. Il comptera 90 unités de logement.

985

De 2007 à 2011, la coopérative habitation a été à la recherche d'un site pour la réalisation de son projet. Elle a dû changer à deux reprises son site d'implantation, suite à des décisions politiques visant à accommoder d'autres projets de nature privée. Ces décisions ont eu pour effet de prolonger d'autant la réalisation de notre projet.

990

Il est en effet très difficile, voire impossible, de trouver un lot abordable au centre-ville dont le coût d'acquisition permette de développer un projet dans le cadre du programme Accès-Logis de la Société d'Habitation du Québec, programme en vertu duquel sont réalisés les logements sociaux et communautaires.

995

Le site d'implantation actuel nous a été attribué en 2011. Nous étions alors déjà conscients que nous devions relever de nombreux défis dus à sa localisation, sa faible superficie et les règles d'urbanisme en vigueur. Afin de respecter ces paramètres et répondre en même temps aux besoins des familles, nous devions disposer d'une surface de terrain plus importante.

1000

1005 C'est pourquoi la Ville de Montréal a fait des démarches afin que le projet dispose de parcelles complémentaires, ce qui fut obtenu. Notre projet est appuyé par l'arrondissement de Ville-Marie et a reçu un engagement conditionnel dans le cadre du programme Accès-Logis, ce qui nous a permis de disposer de fonds afin de poursuivre son développement, soit de réaliser les études nécessaires et de mandater des professionnels pour réaliser les plans de construction.

1010 **M. GAÉTAN ROBERGE:**

1015 Madame, Messieurs, en tant que présidente et vice-président de la coopérative, nous souhaitons au nom de tous les membres de la coopérative vous informer des difficultés que rencontre actuellement notre projet, alors que nous étions prêts à débiter le chantier d'ici la fin de l'année 2015.

1020 Au cours de l'été 2012, nous avons procédé à des études de sols qui nous ont permis de découvrir la présence d'une conduite d'eau de 2 mètres de diamètre, proche d'équipements souterrains du Ministère du Transport du Québec. Si cette conduite d'eau ne se localise pas dans les limites de notre parcelle, sa présence induit des règles qui limitent la zone d'implantation du projet et complexifie la conception du futur bâtiment.

1025 Il est important de noter qu'aucune mention n'était faite de la présence de cette conduite et de sa servitude dans les registres cadastraux fournis par les autorités. Le projet a donc été mis en suspend entre l'été 2012 et l'été 2014.

1030 Durant cette période, la Ville de Montréal et les professionnels mandatés par la coopérative ont travaillé à adapter le projet en prenant en compte les contraintes liées à la présence de la conduite, ce qui a occasionné l'engagement de frais supplémentaires importants. Et devrait même écrire très important.

Ce nouveau scénario implique cependant que nous devons demander l'autorisation de circuler sur et d'excaver une partie des sols du lot voisin du MTQ. Le MTQ, avec qui nous avons des échanges depuis maintenant plus de 5 ans, nous a informés en mai dernier qu'il ne donnerait

1035

pas cette autorisation, ou uniquement à certaines conditions que nous ne pouvons raisonnablement respecter.

1040

Cette récente décision du MTQ remet en cause la poursuite de notre projet, dans la mesure où nous devons désormais revoir la conception structurale et architecturale du bâtiment, et que nous ne disposons pas des fonds nécessaires pour assumer ces adaptations majeures, à court terme.

1045

Depuis maintenant presque 10 ans, nous avons travaillé au développement du projet en partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie et la Ville de Montréal. Les 90 unités de logements abordables sont réservées dans le cadre du programme Accès-Logis, les plans sont presque finalisés, nous étions enfin prêts à débiter le chantier d'ici la fin de l'année 2015. En fait, c'était ce mois-ci.

1050

Dans la mesure où notre projet est, à notre connaissance, le seul projet de construction de logements locatifs abordables de type coopératif dans le secteur du PPU; des sommes financières importantes ont été déjà engagées dans le projet, tout comme 10 années de travail et d'engagement de la part de nos membres et de nombreux professionnels; notre projet contribuera à améliorer la qualité de vie du quartier et à le rendre vivant.

1055

Nous souhaitons vous sensibiliser à la situation et demandons à ce que notre projet qui doit se développer sur un site complexe avec de fortes contraintes, bénéficie très rapidement de mesures exceptionnelles de support, de différentes natures dont notamment financière. Nous sommes près du but et souhaitons ardemment que le projet voit le jour à court terme.

Merci.

1060

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Monsieur Roberge, Madame Salgado. Juste en termes généraux ou précis, mais puisqu'on n'a pas de carte sous les yeux, voulez-vous nous situer le projet, s'il vous plaît?

1065 **M. GAÉTAN ROBERGE:**

Il est exactement au coin de St-Jacques et de la Montagne. D'ailleurs au début, on l'appelait la Coop de la Montagne St-Jacques et nous, on trouvait comme on voulait faire un projet vert et familiale, on l'a baptisé de la Montagne. Donc, c'est tout juste au coin de la Montagne et St-Jacques à côté d'un jardin communautaire.

1070 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, le côté nord-est.

1075

M. GAÉTAN ROBERGE:

Exactement ça.

1080 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien.

M. GAÉTAN ROBERGE:

1085

Non, excusez, nord-ouest.

LE PRÉSIDENT :

1090 Nord-ouest? Bon.

M. GAÉTAN ROBERGE:

Nord-ouest.

1095

LE PRÉSIDENT :

De toute façon, c'est ça, c'est au nord de St-Jacques.

1100 **M. GAÉTAN ROBERGE:**

Oui, exactement. En fait si je peux me permettre, hier soir, il y a eu une présentation de la Table d'Habiter Ville-Marie, et la page couverture du mémoire d'Habiter Ville-Marie reproduit exactement l'emplacement de la coopérative.

1105

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Évidemment les problèmes auxquels vous nous sensibilisez, vous sensibilisez la commission, sont davantage de l'ordre de la mise en œuvre que de considérations directement reliées au PPU.

1110

J'aimerais quand même vous demander si vous avez fait des demandes précises à l'arrondissement ou à la Ville pour surmonter les difficultés auxquelles vous faites face en ce moment?

1115

M. GAÉTAN ROBERGE:

La réponse à votre question c'est oui, depuis longtemps. Et nous, et l'arrondissement et la Ville de Montréal, avons rencontré à plusieurs reprises les personnes du ministère des Transport en particulier. Il y a des efforts extrêmement importants qui sont mis.

1120

Le problème, c'est qu'il y a une espèce de blocage systématique, j'allais dire systémique parce que ça nous empêche d'arriver, mais le blocage vient du fait que théoriquement parlant même, certains fonctionnaires de la Ville ont dit qu'il n'y a aucun projet où on demande, où on dit qu'on devrait avoir un risque zéro.

1125

1130

Toute l'histoire vient du fait de la fameuse conduite, ou enfin des équipements souterrains qui sont là et ils nous disent que c'est extrêmement dangereux, que juste le fait de déblayer pour essayer de faire le remblai pour faire notre projet pourrait causer des problèmes de micro-fissures à cette conduite-là.

1135

Nous, et moi personnellement, je suis très très très étonné d'autant plus qu'on vient de faire le CHUM à côté, d'autant plus que ça fait longtemps qu'on en parle et qu'éventuellement, on va recouvrir l'autoroute Ville-Marie. Ça va être des choses extrêmement invasives et là, on construit un petit immeuble à côté et dans les conditions, on a même respecté, on a même refait des plans, on a retassé tout le bâtiment et que là, on vient me dire que ça peut poser des risques.

LE PRÉSIDENT :

1140

D'accord.

M. GAÉTAN ROBERGE:

1145

Vous comprenez ce que je veux dire?

LE PRÉSIDENT :

1150

Je vous entends bien là-dessus et ce que je comprends surtout de votre réponse, c'est que l'obstacle ou la fin de non-recevoir, c'est le ministère des Transports en ce moment.

M. GAÉTAN ROBERGE:

1155

C'est exact. Et quand vous dites que ça n'a aucun rapport avec le PPU, il y a un énorme rapport d'autant plus que nous ce projet-là, s'il avait été réalisé dans des bonnes conditions, si la Ville ne nous avait pas enlevé notre terrain pour le redonner, parce que notre terrain nous a été enlevé parce qu'à un moment donné, ce terrain-là servait de point d'appui au fameux projet Cadillac Fairview et qui a été remanié, tout ça, le terrain, on avait un autre site,

1160 on nous l'a enlevé, on est revenu sur le site, elle serait déjà construite. On sera même bien avant le PPU des Gares et nous, on savait que ces choses-là s'en venaient, mais normalement la coop serait déjà là et ce serait la première coop au centre-ville en 25 ans.

Et déjà présentement, on sait qu'il y a au-dessus de 3 000 condos qui ont été construits dans la période de 2003 à 2013 et 3 000 unités de condos pour 43 unités de logement social.

1165 Donc, notre projet de logement, il était là bien avant, bien avant le PPU et il correspond réellement aux besoins du milieu, il correspond à la mixité et quand vous regardez toutes les orientations qui sont indiquées dans le PPU des Gares, ça ne correspond jamais. Monsieur Shanahan qui est ici, c'est son propre territoire et j'étais très heureux de l'entendre parler de ça.

1170 Donc, l'appel qui est lancé à la commission, c'est de mettre votre poids pour dire à la Ville de Montréal, elle le sait, mais de l'aider à faire comprendre, de trouver des solutions qui sont à la fois politique et financière parce que nous, comme groupe, on a engagé des sommes considérables.

1175 **LE PRÉSIDENT :**

Écoutez, je vous entends bien. Vous faites un plaidoyer, et c'est légitime, mais je vais quand même vous amener sur les terrains sur lesquels éventuellement nous on peut, on est le plus susceptible de, comment dire, d'agir efficacement.

1180

M. GAÉTAN ROBERGE:

Parfait.

1185 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que, par exemple, vous avez pu explorer, pas nécessairement seulement vous autres, mais également avec le soutien des autres partenaires, des réaménagements du projet qui auraient pu faciliter un débloqué avec le ministère?

1190

M. GAÉTAN ROBERGE:

Il y a une solution que je vais exposer brièvement. C'est que le projet, qui est un projet famille, que le projet est réalisé sur une partie d'un site municipal remembré avec la partie du MTQ.

1195

Si nous déplaçons le projet pour en faire un plus petit, au lieu d'avoir un 10 étages, on pourrait construire un projet avec de petits logements et, à ce moment-là avoir un projet au lieu de 10 étages, avoir un beaucoup plus haut, un 14, 15 étages, sauf que le problème, c'est que ça ne répondrait pas aux besoins du quartier.

1200

Alors ce que nous on dirait, c'est que si le projet pour ne pas qu'il meure, si la Coop de Montagne Verte devient un projet de petites unités, tout au moins on demanderait à la Ville qu'on nous redonne au autre terrain pour qu'on puisse y faire les grands logements dont on a tant besoin et qui ne sont pas là. Et si le projet de Montagne Verte, d'ailleurs ce projet-là est sur des cartons de la Ville depuis 10 ans, et si ce projet-là ne se fait pas, c'est impensable, c'est une catastrophe dans la mesure où c'est un endroit qu'on savait qui serait comme redéveloppé, il y a plein de choses, et à ce moment-là, c'est comme... ça n'a pas de sens.

1205

Et la Ville, ça, disons-le, on est très honnête, autant l'arrondissement que la Ville de Montréal, sont tous avec nous. Tout le monde veut se projet-là depuis très longtemps, puis on le veut en qualité, mais on le veut rapidement. Sauf que nous on a dû engager des sommes à cause du fait que ni la Ville, ni le ministère des Transport s'étaient communiqué sur cette fameuse servitude de la conduite d'eau.

1210

On a été obligé de prendre des sous qu'on ne devait pas prendre, qui sont venus d'un fonds de contribution de l'arrondissement pour prolonger, continuer. Mais là le problème, c'est qu'on

1215

1220 n'avance pas. La coop, elle a 10 ans d'existence, on a des dettes et là on nous dit : Trouvez une solution. Ben là, je m'excuse, la solution n'est pas de notre bord. Il faudrait qu'elle vienne des autorités. C'est ce que nous on dit, et on fait appel à la commission pour, je pense que vous avez bien saisi le problème, mais seulement, vous avez quand même un rôle important, déterminant, en disant qu'il faut que ce projet se réalise. Demandez donc aux autorités de trouver les moyens d'arriver à une solution qui est viable à tous niveaux.

LE PRÉSIDENT :

1225 Si vous aviez donc remanié le projet comme vous le dites, est-ce que, vous qui agissez dans un projet, dans ce projet de coopérative depuis plusieurs années, est-ce qu'il y a d'autres sites dans le Quartier des Gares qui sont susceptibles d'accueillir éventuellement des projets de logements communautaires?

1230 **M. GAÉTAN ROBERGE:**

Ceci pose un problème énorme. Oui, il y aurait sûrement d'autres sites pour d'autres projets. Le problème, c'est que le projet est déjà engagé, des sommes considérables et s'il y a un autre site, il faut refaire tous les plans, Monsieur. Ça coûte une fortune. Donc là...

1235 **LE PRÉSIDENT :**

Non, mais... Si vous permettez, Monsieur Roberge...

1240 **M. GAÉTAN ROBERGE:**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1245

La portée de ma question, c'est, indépendamment des autres considérations, c'est parce qu'on nous a dit à plusieurs reprises qu'il n'y a pas d'espaces finalement pour des projets dans le secteur.

1250

M. GAÉTAN ROBERGE:

C'est exact.

LE PRÉSIDENT :

1255

Je me demande, vous autres qui évidemment avez investi beaucoup d'énergie là-dedans, si malgré tout à travers votre exploration, il y a des endroits, non pas pour déplacer le projet, c'est pas tellement ça que j'ai à l'esprit, mais plutôt soit pour en accueillir d'autres ou pour accueillir d'autres typologies en fonction d'une redéfinition.

1260

M. GAÉTAN ROBERGE:

Il y a l'ancien terrain qui nous avait été offert, qui nous a été enlevé sur lequel sur le PPU des Gares, il apparaît comme possible à réaliser. Mais là pour l'instant, on n'en est pas là et ce serait peut-être un autre projet.

1265

De toute façon, on souhaiterait qu'il y ait d'autres projets; ce ne sera pas le premier. Là, on parle de celui-ci. Ce qu'on veut, c'est de le sauver et là, vous, vous me dites d'aller comme à un deuxième projet. Ce qui est merveilleux, on est entièrement d'accord avec ça, mais nous, notre souhait, c'est de tout faire pour tenter de sauver le projet qui a été amorcé et qu'il se réalise sur ce site-là. C'est un peu ça.

1270

1275

Mais, oui... et le problème, on l'a dit, les budgets d'Accès-Logis ne permettent pas l'acquisition de terrains dans des lieux comme le centre-ville. C'est extrêmement cher et les beaux terrains, on n'est pas capable de les acquérir.

1280

Donc, c'est pour ça que nous, on sait qu'étant donné la rareté des terrains possiblement constructibles, on tient à ce terrain-là. On l'a et on veut que le projet se réalise là parce qu'on sait que si... On a peur que si la coop ne se fait pas, il ne s'en fera pas. Et ça, c'est beaucoup d'investissements, écoutez.

LE PRÉSIDENT :

1285

D'accord.

M. GAÉTAN ROBERGE:

1290

C'est ça l'idée. Mais je ne sais pas si vous voyez. Essayez de comprendre que nous, notre objectif, c'est au contraire, on ne veut pas être des empêcheurs de tourner en rond, c'est qu'il y a des solutions, on veut les trouver, mais il y a des paramètres à respecter, puis les paramètres, c'est d'abord la coop telle qu'elle est, telle qu'elle devrait être en théorie pour correspondre à son projet familial parce qu'il y a d'énormes besoins pour ça dans le quartier.

1295

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Monsieur Lebeau, vous avez des questions?

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

1300

Moi, c'est vraiment une question d'information. Quand vous dites que le MTQ pourrait vous autoriser à certaines conditions que vous ne pouvez pas raisonnablement respecter, c'est quoi ces conditions-là?

M. GAÉTAN ROBERGE:

1305

C'est risque zéro.

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:

1310

Ah! Bien.

Mme PAMELA SALGADO:

1315

C'est exactement ça. C'est risque zéro, puis c'est impossible de garantir un risque zéro. C'est impossible que des professionnels... puis ils disent que c'est impossible qu'il n'y ait aucune micro-fissure qui se produise. Donc, on ne peut pas garantir ça et malheureusement, ça nous bloque complètement au niveau du projet.

LE PRÉSIDENT :

1320

Est-ce qu'il y a eu exploration de formule par exemple de cautionnement ou d'assurance?

Mme PAMELA SALGADO:

1325

Les professionnels nous ont mentionné qu'il n'y avait aucune entreprise d'assurance qui serait prête à garantir un risque zéro. Puis nous de notre côté, on est quand même un organisme communautaire, on n'a pas le pouvoir financier de pouvoir...

LE PRÉSIDENT :

1330

Par définition, aucune entreprise ne garantit un risque zéro. Une entreprise définit toujours un risque 1, 2, 3 ou 4.

1335 **Mme PAMELA SALGADO:**

C'est ça.

1340 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, ça n'existe pas un risque zéro.

Mme PAMELA SALGADO:

1345 Exactement.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que c'est les mots qu'on a utilisés?

1350

Mme PAMELA SALGADO:

Absolument.

1355 **LE PRÉSIDENT :**

Qui?

M. GAÉTAN ROBERGE:

1360

Les fonctionnaires.

LE PRÉSIDENT :

1365 Qui? Les fonctionnaires de quel endroit?

M. GAÉTAN ROBERGE:

MTQ. Du MTQ.

1370 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Avez-vous des noms éventuellement? Ou peut-être pas des noms, mais des postes?

1375 **M. GAÉTAN ROBERGE:**

On n'est pas ici pour leur faire un procès, mais...

1380 **LE PRÉSIDENT :**

Non, non, non, non, non.

M. GAÉTAN ROBERGE:

1385 J'aurais des noms, mais...

LE PRÉSIDENT :

1390 Si vous les avez... - Je ne voudrais pas entendre des noms, je m'excuse, je me suis peut-être un peu mal exprimé, mais si vous pouviez nous faire savoir quel service ou département tien un langage comme ça, parce qu'en même temps, nous on est quand même soucieux que les choses qui se disent ait un fondement scientifique.

M. GAÉTAN ROBERGE:

1395

On peut quand même demander aux gens, il y avait notre groupe de ressources techniques qui étaient là, notre GRT, et il y avait des hauts-fonctionnaires de la Ville de Montréal qui étaient là aussi et il y a moyen de vous transmettre l'information.

LE PRÉSIDENT :

1400

Peut-être qu'effectivement en demandant... je pense qu'ils sont familiers avec ce genre de...

M. GAÉTAN ROBERGE:

1405

Ce n'est pas à nous. Je ne veux pas vous, nous on n'a pas à...

LE PRÉSIDENT :

1410

D'accord. Et je ne veux pas vous mettre non plus mal à l'aise et par ailleurs, le sens de nos questions, c'est quand même... il y a une limite où on peut aller dans la mesure où à un moment donné, ça peut aussi devenir politique. Alors...

Mme PAMELA SALGADO:

1415

O.K.

LE PRÉSIDENT :

1420

Vous avez des questions? Non? Avez-vous d'autres questions? Bien. Alors, Madame, Monsieur, merci beaucoup de votre... La commission vous a entendus.

M. GAÉTAN ROBERGE:

1425

Merci de nous avoir entendus.

Mme PAMELA SALGADO:

1430

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1435

Alors, vous étiez les dernières personnes donc à se présenter devant nous ce soir. La troisième et dernière séance est terminée. Avant cependant de la déclarer terminée, je vais quand même si le porte-parole de l'arrondissement a un droit de rectifications à exercer?

Vous avez un droit de rectifications? Non? Très bien, merci.

1440

Alors, à partir de maintenant, nous analyserons l'information reçue de même que les opinions qui ont été exprimées devant nous. Notre rapport sera remis aux élus à la fin de l'été et rendu public environ deux semaines plus tard.

1445

Je rappelle que la commission n'a qu'un rôle consultatif. Les décisions en la matière appartiennent au conseil municipal, enfin, au conseil de l'arrondissement et au conseil de la Ville de Montréal.

1450

Je remercie les gens qui ont soutenu nos travaux, la sténographe, les responsables du son de même que des gens que je n'ai peut-être pas nommé qui sont attachés à l'Office dont Félix Hébert et Julie Dubé à la table d'accueil, de même que Brunelle Amélie Bourque qui s'est occupée de la logistique. La secrétaire analyste de la commission, madame Stéphanie Wells.

Alors à tous, encore une fois merci de votre participation et bonne fin de soirée.

AJOURNEMENT

1455

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

1460

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.

1465